



Litiges concernant résiliation contrat avec IFDP

Par **mathisyo**, le **02/05/2013** à **21:27**

Bonjour,
Je me suis inscrite en mai 2012 à IFDP, j'ai commencé la formation, envoyé trois devoirs, reçu les notes. Tout ce passait bien, mais en octobre pour des raisons familiales, j'ai envoyé une lettre de résiliations avec AR. Bien sur le délai étant dépassé, il ne veulent rien savoir. Il ne cessent pas de m'envoyé des relances, des mises en demeures. Aujourd'hui une certaine Mme DECLERCK d'un bureau juridique indépendant dont elle ne veut pas me donner le nom me demande de régler la somme de 3237€, un paiement à l'amiable est possible. Lorsque je lui demande alors quels sont les cas de forces majeures pour résilier ce contrat, elle me réponds sèchement, la mort ou handicapé des 4 membres et aveugle !!! Deux raisons qui font que irrémédiablement on ne peut plus continuer une formation !!! De plus lorsque je l'a demande de me donner le nom de sa société et ses coordonnées, elle s'emporte et devient agressive !! Je dois régler sous 48h ou bien elle envoie la procédure. Je me suis également renseigné sur son n° portable et anonymement je suis tombé sur sa messagerie et surprise "Donnez moi votre nom, prénom et n° d'élève " alors qu'elle m'avait préciser que IFDP avait fait appel à elle, je trouve sa messagerie pas très professionnelle...
Que puis-je faire ? Dois-je en avoir peur et régler ou bien laisser courir ? Y a t-il des risques pour moi ?
Merci de bien vouloir me répondre

Par **lucinda17**, le **28/08/2013** à **15:26**

Bonjour,
Je me suis inscrite en 2011 pour des raisons perso j'ai du arrêter la formation IFDP plus les moyens de financer, et maintenant je me retrouve dans la meme situation que toi c'est a dire Mme DECLERCQ qui n'arrete pas de m'appeler et pleins de courriers de

relance me réclamant 1034€ et un huissier qui doit passer chez moi. Je me suis prise la tête avec cette fameuse Mme DECLERCQ comme quoi on allait m'enlever ma fille si je ne payais pas complètement taré, il y a une semaine j'ai décidé de rappeler car la date de passage de l'huissier approchait, elle me dit de donner au moins la moitié de la somme (qui est pour moi impossible) je lui ai dit que j'allais voir ce que je pouvais faire, je l'ai rappelé pour lui dire que j'avais trouvé la solution (ce qui est faux) et elle attend toujours et fait que d'essayer de me rappeler je ne sais plus quoi faire. Si quelqu'un peut nous aider?